

Communiqué de presse

Paris, le 20 février 2020

Le crowdfunding poursuit sa croissance et confirme son rôle de financeur alternatif

Baromètre Mazars / Financement Participatif France Le crowdfunding en France en 2019

- **Le crowdfunding réalise une année record : + 56 % de fonds collectés en 2019 et atteint 629 millions d'euros.**
- **Les plateformes de financement alternatif : 1,4 milliard d'euros de fonds ont été collectés en 2019 toutes catégories confondues (financement participatif, fonds de prêt aux entreprises, cagnotte en ligne et solidarité embarquée).**
- **Les financements alternatifs des entreprises progressent de 40%, s'approchant du milliard d'euros.**
- **Tous les secteurs d'activité sont aujourd'hui concernés : des plus traditionnels au plus innovants.**
- **Le crowdfunding est devenu en l'espace de quelques années une forme à part entière de finance populaire.**

Mazars et l'association Financement Participatif France (FPF) publient le baromètre de référence des plateformes du financement alternatif et du financement participatif (crowdfunding) en France.

Depuis 5 ans, le financement participatif a su trouver sa place dans la chaîne de financement des projets. Différents modes de financement sont utilisés : don avec ou sans récompense, prêt rémunéré ou non, émission d'obligations, minibon, investissement en capital ou en royalties.

Le baromètre se fait l'écho de la vitalité et de la diversité des modes d'intervention du financement participatif.

Accélération de la croissance du financement participatif en 2019

Le secteur du financement participatif a quitté un stade d'amorçage et s'inscrit durablement dans le paysage du financement des entreprises en France.

Cela aidé par 2 effets :

- Un mode d'intervention plus en phase avec les aspirations des donateurs, prêteurs ou investisseurs qui souhaitent plus de transparence et plus de proximité s'agissant des projets sur lesquels ils interviennent.
- Une reconfiguration progressive des modes de financement et de l'accompagnement afférent. Le triptyque banque / fonds / plateforme de crowdfunding est installé et leur poids relatif respectif n'aura de cesse d'évoluer dans le futur.

Le développement du financement participatif se poursuit sur un rythme soutenu. Loin d'un phénomène de mode, il trouve au contraire son ancrage dans les évolutions profondes de la société, à l'instar de l'économie collaborative. Il repose sur plusieurs fondements essentiels : la transparence, la traçabilité et la proximité notamment, recherchés par les particuliers, mais également de plus en plus par les acteurs institutionnels.

Les plateformes de financement participatif prennent une place de plus en plus importante dans l'épargne et la vie quotidienne des Français

En 2019, les plateformes de financement alternatif s'inscrivent durablement dans le paysage du financement en France, avec une croissance de 33% entre 2018 et 2019. Depuis 2015, et en 5 ans seulement, les montants collectés via les plateformes ont été multipliés par plus de huit, passant de 169 millions d'euros collectés en 2015 à 1,4 milliard d'euros collectés en 2019. Cette performance est à mettre en perspective avec l'existence relativement récente d'une réglementation propre au financement participatif fixée par ordonnance et décret depuis 2014.

En nombre de projets, les chiffres sont impressionnants : 768 728 cagnottes en 2019 (de toute sorte : anniversaire, pot de départ, mariage, etc.), 19 954 projets de financement participatif et 526 projets de solidarité embarquée (arrondi sur salaire, arrondi sur ticket de caisse, etc.).

Croissance du financement des entreprises (+ 42 %)

La finance alternative confirme sa bonne santé, avec des projets portés à 64% par des entreprises, soit une hausse de 42% par rapport à l'exercice 2018. Parmi les projets financés pour les entreprises, les porteurs de projets sont essentiellement issus de TPE, PME et ETI (80,5% soit 775 millions d'euros) – les start-up représentent, quant à elles, 13 % des projets (soit 126 millions d'euros).

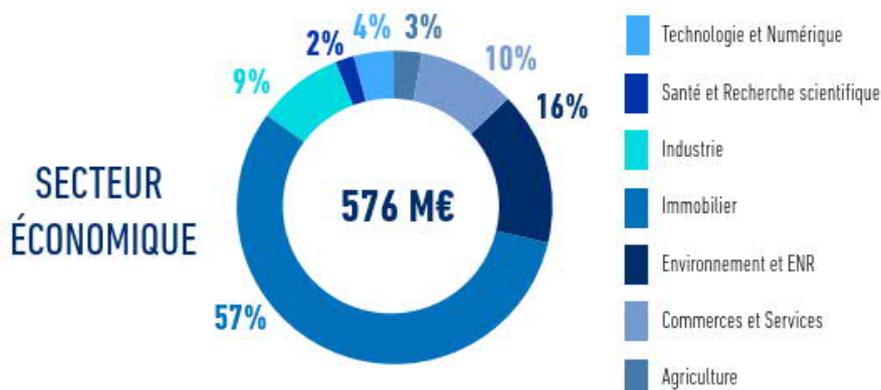
Le financement des solidarités porté par les solutions participatives embarquées

Les modes de financement des solidarités évoluent en faveur des solutions participatives en ligne ou embarquées. Les solutions de type solidarité embarquée ont le vent en poupe (+ 125 %) et atteignent 9 millions d'euros en 2019. Les dons sans récompense progressent de + 93,3% et atteignent 26,1 millions d'euros, ceux avec récompense sont en recul et s'élèvent à 53,5 millions d'euros.

Bon en avant du financement participatif (+ 56 %)

En l'espace d'un an, le financement participatif, la catégorie phare du baromètre, progresse de 56% et atteint 629 millions d'euros, essentiellement portés par les obligations.

Le secteur économique y est prédominant et représente la grande majorité des fonds collectés en 2019 (576 millions d'euros), et plus particulièrement les secteurs de l'immobilier (57% avec 328,3 millions d'euros), suivi par l'environnement et les énergies renouvelables (16% avec 92,2 millions d'euros), puis les commerces et services (10% avec 57,6 millions d'euros). Le secteur culturel (spectacle vivant, audiovisuel, musique, etc.) rassemble de son côté 32 millions d'euros de fonds collectés. Le secteur social (éducation, humanitaire, etc.) enfin est troisième, avec 21 millions d'euros de fonds collectés sur l'année.



Nous le constatons, le financement participatif ne concerne pas qu'une franche « technologique » de l'économie, bien au contraire. L'ancrage territorial est fort, la diversité sectorielle est démontrée.

« Le financement alternatif continue sa progression (33%) avec des plateformes qui se diversifient pour répondre aux besoins variés des acteurs économiques en termes de financement. La finance participative confirme également sa très bonne forme en France. La croissance de la collecte a été en particulier portée par les secteurs de l'immobilier et des énergies renouvelables, auxquels s'identifient de plus en plus d'épargnants pour accompagner le développement de projets ambitieux. Nous nous réjouissons par ailleurs de l'intégration croissante et durable du financement participatif dans les circuits de financement de l'économie, de manière complémentaire aux acteurs historiques. Les ouvertures permises par la loi PACTE d'une part ; et la réglementation européenne à venir qui permettra aux plateformes d'être transfrontalières d'autre part, sont des mesures qui devraient accentuer la croissance du secteur dans les prochaines années. » indique **Jérémy Benmoussa, Président de Financement Participatif France.**

« Le crowdfunding poursuit sa croissance et confirme son rôle de financeur alternatif. Il y a un triptyque banque / fonds / crowdfunding qui s'installe et qui intervient en complémentarité auprès des porteurs de projet. Le financement participatif apporte des solutions innovantes que les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire plébiscitent en tant que porteurs de projet mais aussi les particuliers dans leur choix d'allocation de leur épargne. Tous les secteurs d'activité sont aujourd'hui concernés : des plus traditionnels au plus innovants. » estime **Bertrand Desportes, Associé, responsable de la plateforme FinExp chez Mazars.**

Pour en savoir plus :

Sur l'offre FinExp, plateforme d'accompagnement des chefs d'entreprise vers des solutions de financements alternatifs : <https://finexp.mazars.fr/>
<https://financeparticipative.org>

Le financement participatif répond à différents besoins de financement selon les caractéristiques individuelles du porteur de projet :

- de l'amorçage et du développement de jeunes entreprises innovantes ;
- des fonds propres de TPE et de PME permettant de faire jouer l'effet de levier bancaire ou de faciliter le déblocage de crédits bancaires ;
- de besoins encore peu ou pas assez couverts par les circuits traditionnels : investissements immatériels, financement de stock, recrutement, etc. ;

- de projets à but non lucratif portés par des ONG, des associations caritatives, ou des personnes physiques qui cherchent à diversifier leur source de financement et à provoquer l'engagement des donateurs ;
- de projets d'intérêt public portés par les collectivités territoriales pour pallier la baisse des dotations de l'État et/ou impliquer le citoyen dans le processus de décision.

Méthodologie

Ce baromètre se fonde sur les données déclaratives communiquées entre le 9 et le 23 janvier 2020 par 58 plateformes. Données complétées le cas échéant par les informations publiques de plateformes n'ayant pas répondues à l'enquête. Les réponses des plateformes sont pondérées par le volume des fonds qu'elles collectent. Une plateforme peut avoir plusieurs modèles transactionnels.

Profil des répondants

5 réponses pour la catégorie cagnotte en ligne, 5 réponses pour la catégorie fonds de prêt aux entreprises en ligne et affacturage, 2 réponses pour la catégorie solidarité embarquée. 86 réponses pour la catégorie financement participatif, dont 18 en don (4 en don sans récompense et 14 en don avec récompense), 48 en prêt (2 en prêt non-rémunéré, 14 en prêt rémunéré, 8 en minibon, 24 en obligation) et 20 en investissement (19 en capital et 1 en royalties). Total de 98 réponses pour 58 plateformes.

###

CONTACTS PRESSE

Rumeur Publique

Marie Goislard – 01 55 74 52 33 – marie@rumeurpublique.fr

Mazars

Aurore Angeli – Communication France – 06 03 78 89 84 – aurore.angeli@mazars.fr

Financement Participatif France

Florence de Maupeou – Directrice FPF – 01 84 25 10 05 –
florence.demaueou@financeparticipative.org

A propos de Mazars

Mazars est une organisation internationale, intégrée et indépendante spécialisée dans l'audit, le conseil, ainsi que les services comptables, fiscaux et juridiques [1]. Présent dans 91 pays et territoires à travers le monde, Mazars fédère les expertises de 40 400 professionnels - 24 400 professionnels au sein du partnership intégré de Mazars, et 16 000 professionnels aux Etats-Unis et au Canada au sein de « Mazars North America Alliance » - qui accompagnent des clients de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

<https://www.mazars.fr> - www.linkedin.com/company/mazars - <https://twitter.com/mazarsfrance>

[1] Seulement dans les pays dans lesquels les lois en vigueur l'autorisent.

À propos de Financement Participatif France (FPF)

Financement Participatif France est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France. Elle regroupe 150 membres dont soixante-dix plateformes de financement participatif. Créée en août 2012, elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative pour faire progresser le financement de projets par les citoyens. www.financeparticipative.org